

## Mon partron ne veux pas me licencier

## Par saphie38550, le 18/10/2010 à 15:28

## Bonjour,

Je voudrai savoir les recours aux quels j'aurai droits pour me faire licencier car mon patron ne veux pas répondre à mes courriers ainsi qu'aux appelles téléphoniques. Je suis en maladie depuis le 3/06/2009 et mon arrêt maladie se termine le 30/11/2010 je suis en contrat à durée indéterminée depuis le 11/02/2008

depuis cette date je n'est toujours passer de visite médicale, je me suis fait opéré du dos et je ne peux plus travailler dans le bâtiment. J'ai informer l'inspection du travail de mon cas et eux aussi son confronter à son silence, l'inspection du travail met mon patron au tribunal pour non respect du code du travail.

Que puis-je faire? merci